

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 17

Artikel: Ne me parlez pas des animaux
Autor: Montemailles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220238>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

L'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LA CHANSON DE LA FÊTE DU QUATORZE

J'AURAIS voulu connaître le patriote Marindin. Je me figure qu'un homme qui a conçu la chanson de la « Fita dau quatorze » a dû être un homme heureux, de gros bon sens, un sympathique bon vivant. Quand j'entends chanter ce poème, car c'en est un, mon cœur devient joyeux et je m'écrie, intérieurement : Vive Marindin ! Je comprends que cette chanson soit chère aux Vaudois, car elle est bien de « chez nous ».

Remarquez d'abord, la modestie du poète-patriote. Marindin déclare gentiment qu'il n'a pas l'ambition de passer pour un Th. de Banville ou un Sully Prudhomme (qu'il n'a du reste pas connus). Il nous dit modestement : si la rime est *bétorse*, tant pis, l'important c'est « d'aimer sa patrie ». L'auteur n'a pas non plus la prétention d'avoir fait un chef-d'œuvre puisqu'il nous prévient que ce n'est qu'un « bout de chanson », on bêt dé tsanton.

Le récit descriptif de la fête de l'anniversaire est un petit tableau. Ne voit-on pas, en imagination, tous les garçons du village bien retapés, les jeunes filles, un bouquet à la taille, tout ce monde *habillé en dimanche et rechangé*, pour chanter « qu'on est toujours bien content quand on aime bien sa patrie ? »

Tous les Vaudois adorent le militaire. On sait qu'un sergent-major préfère au titre de « Monsieur » celui de son grade. On sait aussi quel chagrin éprouve un jeune homme de dix-neuf ans, *affranchi à la visite* ; aussi Marindin ne manque pas d'introduire la note militaire dans son patriotique chant. Le *commissé* fait marcher son *dépôt* en tout bon *générat* au chant du gai refrain : « Celui qui aime bien sa patrie sera toujours bien content ».

Nous pratiquons la religion, nous autres, Vaudois, nous allons volontiers au *sermon* le dimanche. Nous voyons avec plaisir un service divin figurer dans un rassemblement de troupes, dans une fête fédérale ou cantonale qui fait bien dans le paysage. Le 14 avril de Marindin *tombe* sur un dimanche. Les paroissiens vont à l'Eglise entendre *moissieur le Pasteur* prononcer ce *tant beau prêche*, où il a mis le meilleur de son cœur et énuméré les bénédictions qui nous sont dispensées par la Providence : Les horreurs de la guerre qui nous sont épargnées, les biens de la terre qui nous manquent rarement et nous préservent de la famine, le bonheur que nous avons d'être libres de dime, de cens et de posséder des magistrats intègres. Bref, c'est tout un mandement de Jeune !

Le sermon a été un peu long (le Vaudois aime les prédications courtes), aussi quand le pasteur a dit : « Amen », ses auditeurs se sont empressés, ne pensant pas mal faire, d'aller *boire un verre* chez Grégoire qui, lui aussi bien retapé en broussetout et bonnet de velours et pantoufles brodées, sert les demi-pots à ses clients. Tout le monde chante « qu'on est toujours content quand on aime sa patrie ».

La musique est modeste comme la chanson, elle semble aussi nous dire qu'elle n'a pas de prétention à l'opéra, pas même au poème symphonique. Elle est originale, mélodique et simple. La dernière phrase du refrain a un petit air gai et sautillant tout à fait plaisant.

Si les lignes qui précèdent nous procuraient

quelques détails sur le ou les auteurs de notre vieille chanson nationale, paroles et musique, nous en serions heureux. C'est dans ce but que nous avons écrit cet article. *Mérine.*



A LA TSERI

CREBLIET étai on bon tserroton. Sè bite l'accutavân riche raque, po cein que savant bin cein que l'ao z'arreverâi se ne terivant pas quand bramavê hu ! ao bin se botsivant pas quand desâi *heu ha !* L'è veré que Crebliet l'avâi on dzerno à reveilli tote lè z'estatue dâo payi et on catalogue de djurement et de sacrement asse gros qu'onna Bibllia. Faillâi l'oûre quand l'étâi à la tserri ! Lè bite fusâvant râ, allâ pi ! quand l'oëssant ti lè nom que Crebliet l'ao criâve. Lo menistre l'avâi prâo asseyi de lo corredzi, mâ Crebliet l'étâi trâo vilhio : lo djurâ étâi trâo prévond dein lo sang.

On coup, noutron sacrementaire l'étâi à la tserri aprî de la routire. On l'oëssâi bramâ du tot liein. Tot d'on coup, vè lè tsintre, vaité lo menistre qu'arreve. L'étâi 'na tant brava dzein que l'étâi amâ de tot lo payi.

Crebliet l'arrête dan son appliâ po dèvesâ on moment avoué lo menistre. Ma fâi stisse l'a profitâ po lâi fère on chapitre su lè djurement, que l'étâi pardieu bin biau de l'oûre. Lâi desâi qu'on sacrement vo dèvorâve lè potte, vo fasâi toodre lo mor, que l'étâi bon po dâi paien ao bin dâi Chinois, et que mimameint lè bite vo crèti-quâvant quand dèvesâvant eintre leu.

Mon Crebliet accutâve sein rein dere, tot vergognâo, quand tot d'on coup lo menistre s'è trovâ lo petit dâ de la man gautse biossi pè on maillon de la tsinna io lè bite terivant. Pouâve pas sè doutâ d'ice, lè bite l'avant teindu on bocon et fasâi dâi mene d'einfê ein deseint :

— Aie ! mon Dieu ! ouaih !

Ma fâi, l'è vègnâi on moment que cein lâi fasâi tant mau, que fasâi dâi veindzeince po sè dè-preindre, et que l'a laissi parti onna raison que l'étâi mé po lo diablo que po lo bon Dieu. Et va ! l'a assebin djurâ po sè soladzî, lo pouïro menistre.

Adan, sein rein dere, Crebliet preind son grayon, et on bocon de papâ et fasâi état d'écrire.

— Que fédè-vo ? lâi fâ lo menistre.

— Rein, so repond Crebliet, vu vito écrire voutra prêire contre lè biossâie, tandu que m'èin rappelo ! *Marc à Louis.*

NE ME PARLEZ PAS DES ANIMAUX

J'E comprends que l'on soit bon pour son propriétaire parce qu'il peut vous mettre à la porte, pour les agents qui peuvent vous passer à tabac, pour un oncle à héritage, pour son député, qui finira peut-être un jour par tenir les promesses qu'il a faites ; mais rien ne me met hors de moi comme ce conseil que me donnent des pancartes affichées partout : « Soyez bons pour les animaux ».

On voit bien que ceux qui nous font cette recommandation n'ont point eu affaire avec des animaux ; on voit bien qu'ils ne les connaissent pas.

Moi, je vous réponds que je n'ai jamais eu à me féliciter de mes rapports avec les bêtes...

Ah ! les sales bêtes !...

Tenez, tout gosse, quand je n'étais pas plus haut que cela, je me souviens qu'on me faisait déjà absorber toute sorte de drogues amères pour me faire évacuer je ne sais quels parasites qui avaient établi leur quartier général dans mon petit intestin.

Plus tard, je me rappelle qu'on dut me saupoudrer les cheveux avec je ne sais quelle poudre insecticide pour en déloger je ne sais quels envahisseurs qui s'y étaient installés pour y vivre à mes dépens.

A six ans, j'ai été pincé jusqu'au sang par une écrevisse ; à sept j'ai été mordu par un chien enragé ; à huit, j'ai été à moitié dévoré par un essaim d'abeilles ; à neuf ans, je donnais gentiment un morceau de pain à l'éléphant du jardin des plantes quand ce gros imbécile, en guise de remerciements, m'envoya une trompe d'eau en pleine figure.

A dix ans, j'ai reçu des taloches pour n'avoir pas voulu manger du hareng trop salé.

A onze ans, j'ai eu une indigestion pour avoir mangé trop de veau.

A douze ans, j'ai reçu un coup de pied d'une vache querelleuse.

A treize, pour avoir farfouillé avec un bâton dans un nid de guêpes, j'ai failli perdre la vue.

A quatorze, on m'a dressé une contravention pour avoir tué un coq d'un coup de pierre.

A quinze, un cheval, à qui je n'avais jamais rien fait, je vous le certifie, s'est amusé à me marcher sur le pied, exprès.

A seize ans, j'ai eu la fièvre tpoïde pour avoir mangé des huîtres.

A dix-sept ans, on m'a servi du chat dans un restaurant en me déclarant que c'était du lapin, de sorte que, depuis ce jour-là, je suis dégouté du lapin et du chat.

A dix-huit, j'ai été empoisonné pour avoir mangé des moules.

A dix-neuf ans, j'ai été mordu par une vipère dans les champs.

A vingt ans, toujours à la campagne, j'ai été embroché par les cornes d'un taureau furieux.

Quand je me suis marié, la première nuit de nos noces, je n'ai pas pu dormir à cause des puces.

Pendant notre voyage de noces, en Italie, ce sont les moustiques qui m'ont empêché de fermer l'œil.

J'ai essayé de faire du jardinage : les mulots, les taupes, les fourmis, les limaces, les pucerons, les hannetons ont dévoré mes semis ; les moineaux ont mangé mes petits pois, les merles ont avalé mes cerises ; et vous voudriez que j'aime les animaux ?

Vous voudriez que j'aime le singe ? grâce auquel un de mes oncles à héritage vient d'être ra-jeuni ; ou le cafard qui nous ronge quand nos affaires ne vont pas ; ou le cancrelat qui s'installe dans nos contrebasses comme chez lui !

Mais, vous-même, oseriez-vous soutenir que vous aimez à rencontrer une araignée le matin, et que les sangsues qu'on suspend après votre ana-

tomie vous font plaisir ? Oseriez-vous dire que vous aimez les rats quand il faut mettre quatre mille francs pour offrir une fourrure de rats gondins à votre femme ?

Vous n'allez pas oser me dire que l'oie et la dinde sont des animaux intelligents et que vous avez du plaisir à soutenir une conversation avec elles ?

Je voudrais les voir ceux qui affichent partout ces mots « soyez bons pour les animaux », je voudrais les voir quand une mouche tombe dans leur verre, quand un ver se présente dans leur salade ou une chenille dans leur potage ?

Moi, j'aime tout juste le cochon, non pas à cause de son gazouillement, mais à cause de son fumet quand il est cuit ; j'aime aussi la langouste et le poulet rôti, à part cela, ne me parlez pas des animaux.

Montenailles.

RECTIFICATION

Dans la charmante poésie de Mme Chatelan-Roulet, que nous avons publiée samedi dernier, un vers, le cinquième, de la première strophe : « Ces pétales épars » manquait. Accident de mise en page, sans doute. Nous exprimons à l'auteur et à nos lecteurs nos sincères regrets.

LA FÊTE DES VIGNERONS

Bien, nous l'aurons de nouveau l'an prochain, la Fête des Vignerons. Elle n'a pas eu lieu depuis 1905. Et, dès lors, il y a eu la grande guerre. Celle-ci a bouleversé le monde, qui a grand-peine à se remettre daplomb. Nous avons bien cru, un moment, que nous ne la reverrions pas, cette fête admirable. Oh ! sans doute, nous ne sommes pas certain d'assister de nouveau à cet impressionnant spectacle : l'homme n'est pas immortel. Mais il nous reste l'espérance. C'est toujours ça.

Nous ressentons encore le frisson d'enthousiasme que nous avons éprouvé à la fête de 1889 — un accident nous a privé du plaisir de voir celle de 1905. L'abbé-président était alors Paul Ceresole. L'arrivée des Cent-Suisses, escortant les conseils de la Confrérie et venant se ranger tout autour de l'enceinte, était déjà fort imposante, comme, du reste, la vue de ces estrades, absolument combles. Mais quand s'ébranlèrent les cloches de St-Martin, accompagnées de la voix grave du canon ; quand aux trois monumentales portes d'entrée, apparurent, précédées chacune de son corps de musique, les troupes de Palès, de Cérés et de Bacchus ; quand, aux accents d'une marche triomphale, elles s'avancèrent lentement, de front, et se rangèrent dans le vaste cirque, alors les larmes prelaient aux yeux ; l'émotion de cette foule était intense ; tous les cœurs vibraient à l'unisson ; on était fier de son pays.

Voilà ce que verront ceux qui vivront encore au mois d'août 1927. Espérons que nous serons tous là, pour applaudir à cette superbe glorification du travail de la terre, qui caractérise tout particulièrement l'activité des Vaudois.

A propos de la Fête des Vignerons, permettez, pour terminer, deux anecdotes.

Il s'agit tout d'abord de la fête de 1865. Le jour où quelques familles lausannoises, et la nôtre était de celles-là, s'étaient rendues, en char à ridelles, au petit matin, à Vevey, il pleuvait, malheureusement. La fête eut lieu, tout de même. Les estrades étaient bondées. Naturellement, interdiction formelle d'ouvrir les parapluies. Malgré cela, un spectateur, un étranger, s'obstina. Alors, ce furent des gradins supérieurs des lazzi, des protestations, puis un bombardement formidable du malencontreux parapluie, avec tout ce qu'avaient sous la main les spectateurs, particulièrement des débris de victuailles : coquilles d'œufs, pelures d'oranges et de saucisson, etc. L'homme au parapluie ne bronchait pas. Bientôt, de son « pépin », il ne resta plus que les baleines, d'où pendait lamentablement des lambeaux déchirés de l'étoffe. L'étranger resta impassible, jusqu'à la fin de la représentation. Il en avait une santé, celui-là, croyez-vous.

L'autre fait se passa lors de la fête de 1889. La veille du jour officiel, le mercredi, il y eut soirée vénitienne dans la rade veveysanne. Plusieurs Lausannois s'y rendirent. Des trains spéciaux avaient été organisés entre Lausanne et Vevey. Le soir, à 18 heures, l'affluence était telle à la gare de la première de ces deux villes, que, pour éviter les accidents, on avait tendu des cordes, afin de maintenir le public sur le quai. Sur la voie voisine de celle sur laquelle était le train spécial pour Vevey stationnait le train en partance pour Neuchâtel. Un Lausannois, dont le pénible caractère était bien connu — il est mort — qui se proposait d'aller à Vevey, voulut faire le malin, afin d'accaparer une bonne place, avant la cohue. Il franchit la corde, traversa le train de Vevey et alla se poster sur la plateforme d'un wagon de celui de Neuchâtel. Soudain, ce dernier se met en marche. Notre voyageur veut descendre ; un employé l'en empêche. Et, au bruit des applaudissements et des ricanements de la foule, qui avait compris la combinaison, le Lausannois, trop malin, partit pour Renens, au lieu de Vevey.

J. M.

Les facéties de Bismarck. — A l'heureuse époque où l'Allemagne n'était pas encore unifiée, les facéties de Bismarck ont donné lieu à d'innombrables anecdotes.

Lorsque les représentants des principautés se réunissaient à Francfort pour les affaires de la Diète, ils descendaient bourgeoisement à l'hôtel. Bismarck, à l'un de ces voyages, s'aperçut que son appartement manquait de sonnette. N'était-ce pas là, par hasard, une humiliation infligée à la Prusse ? Elle était donc une bien petite personne, puisque son délégué n'avait pas même de sonnette pour sonner son secrétaire ou son domestique ?

Et Bismarck de mander le patron de l'hôtel :

— Eh bien ! lui dit-il, et une sonnette ? Comment communiquerai-je avec mon personnel ?... Faites m'en tout de suite poser une.

— Oh ! monsieur le comte, fit le patron, vous poser une sonnette ! C'est que ce serait tout un travail !... C'est impossible !

— Bien, mon ami, répliqua Bismarck, c'est entendu. Je vais voir comment m'en passer.

Cinq minutes après, un formidable coup de pistolet retentissait dans l'hôtel et le patron accourait, tout épouvanté, en demandant ce qui s'était passé.

— Mais rien du tout, mon ami, lui répondit jovialement Bismarck... J'ai simplement tiré pour appeler mon domestique. Ainsi n'ayez pas peur et ne vous faites pas de mauvais sang. Je tirerai de même chaque fois que j'aurai besoin de quelqu'un. Voilà tout... Le soir même Bismarck avait sa sonnette !

HISTOIRE D'UN MAT DE KERMESS

LES mâts jouent incontestablement un rôle important dans l'ornementation de la kermesse et pourtant vous êtes-vous demandé ce que les mâts sont ?

On choisit, dans la forêt des sapins élevés dont le tronc affecte une forme régulière, afin d'obtenir des mâts ronds. L'écorce soigneusement enlevée rend les mâts nets, et l'on peut même passer ensuite le papier verrou pour faire des mâts lisses.

On ne supporte guère d'ordinaire les mâts lisses incolores : on préfère les mâts teints. La décoration d'un mât demande un réel travail et je vais vous expliquer comment un mât se peint.

L'ouvrier place les mâts sur des chevalets, avec toutes sortes de précautions, pour ne pas laisser les mâts choir, car ils pourraient s'endommager, et on aurait des mâts lésés. Avec un gros pinceau on passe la peinture sur les mâts de long en large. Mais l'important consiste précisément à bien choisir la couleur à mettre. On ne fait guère aujourd'hui de mâts noirs : c'est ce qu'on appelait jadis mâts « cabres ».

Avec plusieurs couches de couleurs variées on obtient les mâts chinés ; mais ce sont vraiment des mâts laids. Les plus beaux sont incontestablement les mâts tricolores.

Une fois peints, les mâts demandent à être mis en place : l'opération est délicate et pénible, et on peut toujours s'attendre à ce que le poseur de mâts sue.

On choisit d'ordinaire des endroits bien en évidence où les mâts trônent, et où ils ne semblent pas des mâts rabougris.

Une fois les trous creusés, on dresse les mâts en ayant soin de ne pas endommager la peinture pour cela on entoure parfois les mâts de laine. Avec des cordes attachées, on dirige l'opération sans trop tirer pourtant, de crainte d'avoir des mâts serrés.

Quand l'opération est terminée, on voit ce que les mâts donnent comme effet d'ornementation.

Et voilà ce que j'ai cru devoir vous raconter sur le mât : est-ce trop ? En tout cas, je croie avoir dit sur le mât tout ce que je savais.

Peut-être aurais-je pu vous parler encore de mâts sacrés, comme ceux du pays de Cocagne car les habitants de ce pays sont en fait de mâts nos maîtres. Mais je m'en tiens là. Vous savez désormais ce que le mât cache... Bono.

Mât-Boule.

Mots d'enfants. — On raconte à Bébé l'histoire du libérateur de la Suisse et arrivé au principal épisode de la vie du héros, on cherche à lui faire comprendre la cruauté de Gessler, qui fait abattre par Guillaume Tell une pomme sur la tête de son fils, au péril de vie de celui-ci.

L'enfant paraît vivement impressionné. Puis, rompant le silence :

— Et la pomme?... Qui est-ce qui l'a mangée ?

— Mon cher, pour sa fête, j'ai donné à ma femme une belle plante.

— Hum ! Pour un richard comme vous, c'est maigre !

— Maigre ?... C'était une plante grasse !

UNE IDÉE

SAVEZ-VOUS ce que pense Jean-Louis le propriétaire du « Coin bleu », rièrre la commune de Villeneuve, de l'insuccès de toutes les tentatives de conciliation esquissées lors de la récente session de la Société des Nations ? Eh bien, écoutez-le :

— Cela ne m'étonne pas, me répétait-il hier pour la troisième fois, qu'ils n'aient pas pu s'entendre, ces diplomates et ministres réunis à l'autre bout du lac. Voyez-vous la politique, c'est comme l'éducation. Un bon éducateur sait à l'occasion fermer un œil, car qui veut tout voir, tout savoir et tout prévoir, fait une œuvre qui trompe. La vie des hommes et des femmes n'a jamais été une ligne droite, mais elle est belle bien un enchevêtrement de zig-zags, de spirales et autres figures géométriques, quand elles ne sont pas algébriques, qui ne permettent pas à chacun de se retrouver dans ce charabia de méandres, de chassés-croisés et de signes cabalistiques. La politique n'est pas autre chose et les acteurs du Grand Théâtre, à Genève, ont vu et voulu faire trop de choses à la fois. A nous autres Vaudois, qui nous y connaissons dans ces choses-là, il ne viendrait pas à l'idée d'aller traiter de grandes et importantes affaires autour d'une tasse de thé mielleux comme l'ont fait à Genève les amis Austen Chamberlain, Aristide Briand et Cie ? C'est un verre de vin qu'il faut se faire servir dans ces occasions et si un verre ne suffit pas, il faut en prendre deux, trois, enfin la dose voulue pour réussir à se concentrer sur l'idée maîtresse, sur la ligne principale de l'affaire tout en négligeant les détails secondaires qui embarrassent et paralysent l'action et la réflexion. C'est ainsi que dans le canton nous traitons les affaires et vous voyez, n'est-ce pas vrai, que ce n'est pas nous à pas fait de tort jusqu'ici. D'ailleurs vous n'ignorez pas que les peintres modernes ceux qui sont à la hauteur des temps troublés et bizarres que nous traversons, travaillent de la même façon. Avant de parfaire leurs chefs-d'œuvre, ils se rincent le gosier jusqu'à ce que l'œil se rapetisse et que les détails se fondent en de puissantes lignes qui donnent cet air d'unité profonde à leurs peintures. Ils arrivent ainsi à obtenir à côté d'une impression d'ensemble magistrale une symphonie de couleurs merveilleuse. Je connais un, et pas des moindres, qui dans l'intimité reconnaît que tous ses chefs-d'œuvre sont les fils de quelques bonnes bouteilles de par chez nous.

Seulement, j'ai encore un conseil à donner à nos amis du Parlement international et s'ils l'ont bien ils risquent bien de faire comme le singe de la fable qui avait négligé d'éclairer la lanterne.